Document generated on 09/20/2024 7:13 p.m.

Jeu
Revue de théâtre

Bloc-notes

Michel Vaïs

Number 56, September 1990

URI: https://id.erudit.org/iderudit/241ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Cahiers de théâtre Jeu

ISSN

0382-0335 (print)
1923-2578 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Vaïs, M. (1990). Bloc-notes. *Jeu*, (56), 217–224.

Tous droits réservés © Les Cahiers de théâtre Jeu, 1990

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

bloc-notes

par michel vaïs

enfin, la manne?

Les temps sont au rattrapage, en ce qui concerne notre parc immobilier théâtral. La Licorne exiguë du boulevard Saint-Laurent, le vieux Stella en ruine du Rideau Vert, le garage d'arrière-cour du Théâtre d'Aujourd'hui, le vétuste Monument national, ont été, sont ou seront restaurés, reconstruits, remplacés, notamment grâce aux deniers du gouvernement fédéral, et plus particulièrement à la volonté inébranlable du titulaire du portefeuille des Communications, M. Marcel Masse, qui joue volontiers le rôle de locomotive dans plusieurs dossiers. C'est du moins ce que l'on peut penser à première vue, mais réservons notre jugement.

Une liste exhaustive des lieux ainsi touchés par la grâce ministérielle depuis un peu plus d'un an est-elle faisable? Risquons-la, tout en espérant qu'elle devienne vite périmée. Le bal semble avoir été ouvert, ou à peu près, par l'inauguration, le 29 août 1989, du Centre de production théâtrale du Parminou, à Victoriaville. Fait à noter, il ne s'agit pas d'une salle de représentation mais d'un endroit où l'on conçoit, répète, prépare des spectacles pour les envoyer en tournée à travers le Canada et à l'étranger. Québec a versé la plus grosse partie des subventions, soit 500 000 $ par l'Office de planification et de développement et 486 000 $ par le ministère des Affaires culturelles (MAC). Ottawa n'a rien donné.

Déjà, quelques mois plus tôt, la salle de l'Élysée avait subi une mini-cure de rajeunissement aux frais des Productions Beaumont, sans un sou de subvention, pour être transformée de cinéma en théâtre.

Mais c'est avec l'ouverture de la nouvelle Licorne rue Papineau, en septembre 1989, que les subventions en immobilisation se sont vraiment fait visibles et nombreuses : 200 000 $ du ministère des Communications du Canada (MCC) et 300 000 $ du MAC pour créer une salle avec bar pouvant accueillir jusqu'à 200 spectateurs, et un restaurant attenant. Quelques semaines plus tard, le Centre de création et de diffusion de Longueuil était inauguré (il recevra le 27 mars 1990 son nom définitif de Théâtre de la Ville), au coût de 3 M $ versés conjointement par le MAC et la Ville de Longueuil. Encore une fois, rien d'Ottawa, pour cet espace polyvalent à géométrie variable de 200 à 400 places. Puis, le 19 septembre 1989, 2 M $ du MCC et autant du MAC ont permis au Théâtre d'Aujourd'hui d'acheter le Cinéma Carré Saint-Louis pour le réaménager en une salle transformable de 300 à 400 places et une salle de répétition où l'on pourra aussi présenter des spectacles. Un an plus tard (le 17 septembre 1990), le MCC ajoutait 1,4 M $ pour «défrayer les coûts qu'ont entraîné les délais de la mise en marche du chantier», selon les termes du communiqué du ministère. Le 3 mai 1990, Québec et Ottawa versent une subvention paritaire totalisant 2,9 M $ au Rideau Vert. Le 11 septembre suivant, M. Masse constate que les travaux de rénovation du Stella butent eux aussi sur un obstacle imprévu : les vieux murs n'ont pu supporter le choc («Surprise! Il n'y a plus de Rideau Vert» titra alors *Le Devoir*). Il y va donc d'une autre tranche de 200 000 $ pour transformer la restauration en reconstruction complète et, par la même occasion, il ajoute 300 000 $ pour aider la compagnie à se loger temporairement au Théâtre Saint-Denis 2.

D'autres théâtres ont trouvé une oreille attentive en haut lieu : la Maison-Théâtre a reçu d'abord 25 000 $ de la CIDEC en 1989 pour procéder à une étude de faisabilité et, par la suite, fin septembre 1990, le MAC a annoncé un accord de principe selon lequel il verserait 4,5 M $ pour que soit construit un théâtre consacré aux jeunes publics au nord du quadrilatère de la Place des

Arts, vraisemblablement sur un emplacement donnant sur la rue Sherbrooke. La nouvelle Maison-Théâtre (moyennant une réponse positive d'Ottawa) devrait comporter une salle de 500 places et une autre de 250. Le Quat'Sous a touché 180 000 $ en août 1989 du MAC et 90 000 $ du MCC pour procéder à l'achat de son immeuble et à une rénovation partielle. La Salle Denise-Pelletier a pu moderniser une bonne partie de son équipement technique (amélioration de l'acoustique, insonorisation, etc.) grâce à une subvention de 285 000 $ du MAC à l'automne 1989. Le Centre Saidye-Bronfman a reçu en décembre 1989 une somme de 21 000 $ du MCC pour l'achat d'équipements spécialisés afin de «régler le problème de réverbération du son». Le Théâtre du Nouveau Monde, de son côté, a reçu en août 1989 185 300 $ du MAC pour l'achat d'équipements de son et d'éclairage et, le 16 février 1990, une subvention paritaire de 75 000 $ du MCC et du MAC pour une étude de faisabilité visant à explorer les possibilités de restauration complète de la salle et d'augmentation du nombre de sièges (car on a déjà logé 1 200 spectateurs dans ce lieu qui ne compte plus aujourd'hui que 800 places). Pour sa part, l'École nationale de théâtre a déjà reçu la somme de 358 500 $ provenant du MCC et du MAC pour mener une étude de praticabilité en vue de la restauration du Monument national, qui cependant nécessitera encore quelque 15 à 20 M $ («Ce montant constitue un premier versement d'une contribution totale prévue de 12 M $», disait le communiqué conjoint du 5 septembre 1989). Le Festival de théâtre des Amériques et l'Espace GO ont reçu conjointement 25 000 $ du MCC et 25 000$ du MAC au cours de l'été 1990 pour étudier des projets de création d'une nouvelle salle qui leur serait commune, de même que l'Espace Libre a touché 280 000 $ du MCC le 4 juillet 1990 pour faire effectuer des réparations urgentes (changement de la porte monumentale, réfection du toit, achat d'équipement) et aussi pour rechercher une salle plus spacieuse qui s'ajouterait à celle de la rue Fullum. La Veillée, de son côté, a obtenu 62 798 $ du MCC, et 120 000 $ sont annoncés par le MAC pour consolider l'édifice, refaire les toilettes et le plancher de la salle, installer la climatisation, acheter de nouveaux fauteuils et des équipements d'éclairage supplémentaires, tous ces travaux devant être effectués au cours de l'été 1991. Par ailleurs, on sait que le nouveau Musée d'art contemporain, installé dans le complexe de la Place des Arts, comportera une salle de 350 places dans laquelle, selon son directeur M. Marcel Brisebois, outre des conférences et des colloques, on souhaite «recevoir toute forme d'expression artistique contemporaine» en offrant «une chance unique aux spectacles les plus innovateurs» (*Le Devoir*, 4 octobre 1990, p. B-8). Les fonds (4,5 M $ sans compter l'équipement) ont été versés exclusivement par Québec, et l'ouverture est prévue pour l'automne 1991. Quant à la Salle Wilfrid-Pelletier, la grande salle de la Place des Arts, elle a vu sa scène agrandie et modernisée au coût de 11 144 800 $ versés par Québec. Et rien d'Ottawa. L'Agora de la danse a touché 474 000 $ du MCC le 28 août 1990 pour «aménager deux salles de 350 et 125 places, un atelier de construction de décors, des studios de répétition et un centre de documentation». (Québec avait déjà versé sa quote-part de 2 872 300 $ en mars 1989.) En septembre 1990, la Marmaille a reçu du MAC 219 000 $ pour procéder à la rénovation de ses nouveaux locaux, et le Petit à Petit a touché 35 700 $ des mêmes sources pour acheter des équipements de son et d'éclairage. Le 1er octobre 1990, on annonce qu'une salle de concert et de danse de 810 places (administrée entre autres par Montréal Danse) sera construite à l'U.Q.A.M. grâce à 6 M $ provenant du MCC et du MAC. Il s'agit là cependant seulement d'un accord de principe, pour ce qui est de Québec. Dernière en date, la

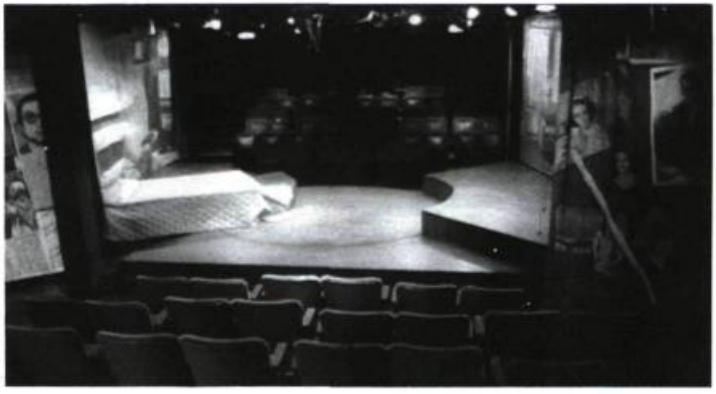

Compagnie Jean-Duceppe a reçu, le 18 octobre 1990, 120 000 $ du MCC pour moderniser ses bureaux de la Place des Arts.

À Québec, le 27 octobre 1989, le MAC a versé 1 972 700 $, et le MCC 748 000 $, pour la rénovation de la Salle Albert-Rousseau, qui concurrence aujourd'hui dangereusement le Trident en accueillant principalement des compagnies de tournée. Au printemps 1990, l'Implanthéâtre, devenu le Périscope, a reçu 76 059 $ du MCC (et probablement autant de Québec) pour rénover l'intérieur et l'extérieur de l'immeuble dont il a pu se porter acquéreur, et peu de temps auparavant, la Bordée déménageait dans un espace tout neuf, toujours rue Saint-Jean, grâce notamment à 70 450 $ du MCC.

Ailleurs au Québec, le MCC a octroyé 1 500 000 $ le 1er février 1990 pour, selon les termes du communiqué du MCC, «couvrir les équipements scéniques liés à la construction d'une salle de spectacles [de 850 places] à Baie-Comeau», laquelle devrait coûter près de 9 M $, d'après les prévisions initiales.

Enfin, dernier mais non le moindre et à la lisière du théâtre proprement dit, il faut mentionner le Complexe Juste pour rire, dont les subventions ont semé une telle controverse que nous en traiterons séparément. (Notamment 5 M $ du ministère fédéral de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et 500 000 $ du MCC le 12 juillet 1990, ainsi qu'un accord de principe de 5,5 M du MAC «en vue de la mise sur pied et de l'aménagement» de ce temple de l'humour.)

«Le garage d'arrière-cour du Théâtre d'Aujourd'hui», rue Papineau, et le vaste Centre de création du Théâtre Parminou à Victoriaville.

Parmi les projets dont on attend encore l'annonce officielle au moment où ces lignes sont écrites, il y a celui d'un Musée des arts du spectacle vivant, dont ce serait bien le diable s'il n'est pas doté, comme les autres musées, d'une salle de spectacle, fût-ce pour y présenter ce qu'on appelle des activités d'animation.

Voilà, sauf oubli, la fin provisoire de la liste qui, bien qu'impressionnante au regard des années passées, témoigne de l'incroyable retard qu'avaient pris nos théâtres en matière d'architecture. Ils méritent bien ces «investissements», car ils sont aujourd'hui plus fréquentés que jamais malgré la triste désuétude des installations. Si l'on totalise les montants déjà versés par les deux paliers de gouvernement, en excluant donc les municipalités et en laissant de côté le Complexe Juste pour rire, première surprise : on arrive à un peu plus de 12 M $ pour Ottawa et plus de 36 M $ pour Québec. Et nonobstant les deux plus grosses sommes versées par Québec (pour la Salle Wilfrid-Pelletier et la salle du Musée d'art contemporain, qui lui appartiennent, donc il ne s'agit pas de subventions), on arrive tout de même à près de 21 M $, alors qu'à première vue, on aurait pu croire que c'est le MCC qui avait versé les subventions en immobilisation les plus importantes. En tout cas, c'est lui qui fait le plus de bruit depuis un an! Comme quoi, il ne faut pas se fier au bruit. C.Q.F.D.

Seulement, il y a un hic. Alors que les fonds octroyés par Ottawa sont toujours constitués d'espèces sonnantes et trébuchantes, les sommes allouées par Québec semblent bien, la plupart du temps depuis six ans, se composer plutôt de «conventions de prêts» endossées par le Gouvernement, que les compagnies théâtrales doivent négocier avec des banques. Or, plusieurs institutions financières n'acceptent plus facilement les clauses de ces protocoles que le MAC force les théâtres à négocier. Et même si le Gouvernement s'engage à rembourser la banque prêteuse sur vingt ans, capital et intérêts (ce qui, naturellement, coûte beaucoup plus cher à l'État), ces dispositions posent de sérieux problèmes aux compagnies. Le Rideau Vert et le Théâtre

d'Aujourd'hui, notamment, marinent actuellement dans ce genre de difficultés. Autre hic, Québec forçait jusqu'à tout récemment les théâtres à se lancer dans des collectes de fonds pour financer une partie de leurs projets d'immobilisation. Chose qui s'avérait parfois cruellement décevante. Ottawa, pour sa part, en a pris son parti : inutile, pense Marcel Masse, d'espérer que les théâtres concurrencent avec succès l'Université de Montréal ou Mc Gill, qui cherchent chacune 100 M $. Le Festival de Lanaudière, qui avait l'an dernier un objectif de 3 M $ pour compléter les subventions destinées à construire son nouvel amphithéâtre, n'a pu récolter dans le public que 800 000 $. D'où un déficit important, qui ne pourra pas être épongé sans subventions spéciales. Alors, qui a la meilleure politique? Québec ou Ottawa?

bouchard passe le trille à faubert

Le Théâtre du Trillium, vous connaissez? Située à Vanier, dans l'Ontario francophone, la compagnie s'appelait Théâtre de la Corvée, et même auparavant «Théâtre d'la Corvée» — ô époque opaque! —, jusqu'à ce que sous la férule du dramaturge Michel Marc Bouchard (en poste comme directeur artistique pendant deux saisons, de 1988 à 1990), on eût l'excellente idée d'abandonner un nom évoquant une besogne pénible pour prendre celui de la fleur emblématique de l'Ontario, que l'on appelle vulgairement mais tout de même joliment le trille. Même si selon le frère Marie-Victorin, elle est solitaire et très instable, et aujourd'hui en voie d'extinction (ne me dites pas que vous voyez là des signes), notons que cette jolie fleur exhale un parfum fort agréable, du moins dans une de ses variétés, et qu'elle est «sujette à des mutations extraordinaires» (*Flore laurentienne*, Montréal, P.U.M., 1964, p. 644).

Adonc, Michel Marc Bouchard passe la main pour se consacrer exclusivement à l'écriture dramatique. Claire Faubert, qui le remplace depuis septembre 1990, pratique le théâtre depuis vingt ans dans l'Outaouais francophone, à titre de comédienne (notamment au Centre national des Arts, ainsi qu'à la radio et à la télévision), de metteure en scène (au Théâtre des Lutins, à la Comédie des Deux Rives, au Théâtre de l'Île), et d'animatrice. Elle est aussi professeure d'interprétation et d'histoire au Département de théâtre de l'Université d'Ottawa. Selon le communiqué du Trillium, le Conseil d'administration est particulièrement heureux que madame Faubert ait accepté de se joindre à l'équipe du théâtre «à un moment où celui-ci poursuit avec vigueur sa vocation de théâtre régional professionnel axé vers la création et tourné vers l'an 2000». Tous nos vœux accompagnent la nouvelle directrice artistique et son équipe.

chiffres

C'est bien connu, on peut faire dire ce qu'on veut à des chiffres. Ainsi, RIDEAU (le Regroupement indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis) en lançait une flopée fin mai 1990, dans *Une étude sur la diffusion du spectacle au Québec*, laquelle découle en partie d'un sondage I.Q.O.P. réalisé auprès de mille consommateurs de spectacles. Or, bizarrement, RIDEAU nous apprend que les spectacles de «musique et chanson populaire» sont les plus fréquentés (50% des répondants ayant assisté à au moins un spectacle de ce genre au cours des douze derniers mois); suivent le théâtre d'été, qui a attiré au moins une fois 38% des répondants, l'humour avec 36%, le théâtre en saison régulière avec 32%, la musique classique et le jazz avec 24%, la danse avec 13% et le théâtre jeunes publics avec 7%. La question qui saute tout de suite aux yeux est la suivante : pourquoi a-t-on fragmenté le théâtre en trois secteurs? Serait-ce pour que l'on puisse dire que les spectacles de musique et de chanson populaire sont les préférés des Québécois, comme l'a souligné la presse qui a fait écho à cette étude? Si l'on avait réuni les trois secteurs du théâtre, et compte tenu des spectateurs qui en fréquentent plus d'un, cette activité culturelle n'aurait-elle pas été en tête de liste?

Par ailleurs, notons dans l'étude de RIDEAU que l'assistance au théâtre est «en progression constante depuis trois ans» et que si l'augmentation des revenus de guichet et des cachets est de 24% dans tous les secteurs, elle atteint 40% en théâtre. Autant de signes de maturité et de développement.

les prix de la critique

Le 9 octobre dernier et pour la sixième année, l'Association québécoise des critiques de théâtre remettait ses prix aux artisans qui se sont illustrés au cours de la saison précédente. La cérémonie animée par Aline Gélinas et Michel Vaïs avait lieu cette fois au Monument national, en présence de quelque trois cents personnes. Chaque fois, comme ce fut le cas en 1989, l'A.Q.C.T. a motivé publiquement ses choix. Ainsi, *HA ha!..* de Réjean Ducharme, présentée au Théâtre du Nouveau Monde dans la mise en scène de Lorraine Pintal, a remporté le prix fort convoité de la meilleure production («pour souligner l'intérêt de la reprise de ce texte important de la dramaturgie québécoise qui n'avait pas trouvé son public à la création, pour l'acuité de la lecture qu'en a fait la metteure en scène Lorraine Pintal, pour l'exceptionnelle qualité du jeu des quatre comédiens, qui formaient une distribution équilibrée, pour la scénographie spectaculaire et efficace de Danièle Lévesque, pour les éclairages crus et déréalisés de Michel Beaulieu, pour la musique originale d'Yves Chamberland, les costumes de François Laplante, bref, pour l'ensemble de la production»). La même pièce a remporté le prix de la meilleure scénographie, réalisée par Danièle Lévesque, («pour l'audacieuse transposition scénique de l'imaginaire de Réjean Ducharme et pour l'impact visuel d'une scénographie inventive qui donne à voir toute la détresse de l'Homme contemporain») et Marie Tifo, qui y jouait le rôle de Sophie, a mérité le prix de la meilleure interprétation féminine («pour avoir composé un personnage explosif et bouleversant, tout en ruptures, passant de la tendresse à l'extrême violence avec une désarmante authenticité»). Autre spectacle choyé, *les Amis* ont valu à Claude Poissant le prix de la meilleure traduction-adaptation («pour l'efficacité dramatique de l'adaptation du texte de Kôbô Abe, pour le relief des personnages, qui glissent imperceptiblement de la caricature hyperréaliste à un surréalisme inquiétant») et celui de la meilleure mise en scène («pour avoir fait cohabiter une distribution imposante et fourmillante dans un lieu restreint, en évitant les pièges d'une telle contrainte; pour nous avoir intéressés et troublés par une pièce japonaise sans jamais donner dans l'exotisme décoratif»). Le spectacle jeunes publics consacré fut *Un autre monde* du Théâtre de l'Œil («pour l'invention visuelle constante de ce spectacle à thématique complexe, resté pourtant accessible à l'enfant que l'on rejoint dans son monde par la poésie des marionnettes»); le prix de la révélation de l'année a été accordé à un jeune scénographe, Stéphane Roy, pour ses travaux dans *Billy Strauss* et *le Réverbère* («pour sa lecture attentive de deux textes de création dont il a su matérialiser les espaces imaginaires en transfigurant deux petits lieux scéniques, leur donnant ainsi une amplitude, un volume, une profondeur insoupçonnés»); Dominic Champagne a été consacré auteur du meilleur texte créé à la scène pour *la Répétition* («pour sa mise en représentation sensible des mécanismes subtils de la création théâtrale et pour la complicité ludique que ce jeune auteur entretient avec une des grandes figures de la dramaturgie du XXe siècle, Samuel Beckett»); un prix spécial a été accordé à Gilles Maheu, «dont la trajectoire expérimentale a marqué les années quatre-vingt : son plus récent spectacle, *Rivage à l'abandon*, marque l'aboutissement d'une démarche interdisciplinaire à la faveur de laquelle un travail vocal s'ajoute au travail corporel et scénographique qu'il avait exploré jusqu'ici; en investissant un lieu de création non conçu pour le théâtre, Maheu a fait vivre aux spectateurs une expérience unique où se mêlaient la performance, l'installation, l'opéra contemporain et les textes d'un grand auteur allemand qu'il a été le premier à monter ici, Heiner Müller»); le prix de la meilleure interprétation masculine est allé à Jacques Godin pour le rôle de Mycroft Mixeudeim dans *la Charge de l'orignal épormyable* («pour avoir créé un rôle inoubliable en allant au bout de lui-même, pour avoir incarné un poète qui par sa carrure, son air bourru et sa fragilité rappelait de façon hallucinante Claude Gauvreau, sans qu'il fût jamais question d'imitation, mais de respect et de don de soi»); deux nouveaux prix, soulignant le travail de deux interprètes pour des rôles de soutien, sont allés à Monique Leyrac pour Bélise dans *les Femmes savantes* («pour avoir évité le cliché et la banalité grâce à l'intelligence et à la finesse de son interprétation d'un personnage qu'elle a su ne pas réduire à l'archétype de la chipie») et à André Thérien pour son interprétation de Faust dans

Les gagnants des prix de la critique et des prix Jean-Béraud, lors de la cérémonie qui a eu lieu le 9 octobre 1990 au Monument national. Photo : *Échos-Vedettes*.

Billy Strauss («pour avoir su, par une approche analytique habituellement réservée au jeu réaliste, composer un être étonnamment vulnérable et humain à partir d'un personnage mythique qui atterrit de façon inattendue dans la pièce de Lise Vaillancourt»). Les éclairages primés ont été ceux de Lucie Bazzo et Robert Lepage pour *Plaques tectoniques* dans la version présentée à la Gare Jean-Talon à Montréal («pour la contribution inattendue de l'éclairage au climat du spectacle, présenté dans un espace non théâtral; pour l'utilisation imaginative des projections et le rôle des accessoires lumineux dans la progression du récit»); les meilleurs costumes : ceux de François Barbeau assisté d'Odette Gadoury pour *les Femmes savantes* («pour leur aspect visuel, et pour la précision des lignes des costumes, qui font apparaître de façon très nette la nature des rapports entre les personnages de Molière»); la meilleure réalisation sonore : celle d'Alain Thibault pour *Rivage à l'abandon* («pour le caractère innovateur de l'intégration de la musique à ce spectacle théâtral, où la présence charnelle des musiciens et de la chanteuse contribue directement au sens de l'œuvre»); enfin, le meilleur spectacle étranger était, selon l'A.Q.C.T., *Medea* du Düsseldorfer Schauspielhaus d'Allemagne, présentée à la Quinzaine internationale du théâtre de Québec («pour l'audace de la mise en scène, la scénographie éblouissante, la qualité de la gestuelle et du jeu, le dépouillement sculptural et le caractère presque opératique de la production»).

Notons que la Banque Nationale a permis de doter quatre de ces prix : 300 $ sont allés à la révélation de l'année, 500 $ à l'auteur du meilleur texte, 600 $ à la meilleure production jeunes publics, et autant à la meilleure production tout court.

Et voici la liste des finalistes qui ne se sont pas rendus jusqu'à la consécration finale. Meilleur spectacle étranger : *le Piano sauvage* du Théâtre de Galafronie (Belgique) et *Salle N°6* du Théâtre Pouchkine (U.R.S.S.); meilleure réalisation sonore : Osvaldo Montes pour *les Sables émouvants* et Jean Sauvageau assisté de Clode Hamelin pour *Billy Strauss* ; meilleure scénographie : Michel Crête pour *la Vie de Galilée* et Stéphane Roy pour *le Réverbère* (lequel a cependant reçu le prix de révélation de l'année en partie pour ce décor); meilleurs costumes : Louise Jobin pour *la Vie de Galilée* et Dominique Lemieux pour avoir habillé les artistes du Cirque du Soleil dans *la Nouvelle Expérience*; meilleurs éclairages : Michel Beaulieu pour *HA ha!...* et Claude Accolas pour *Nelligan*; catégorie traduction, adapta-

tion ou montage : Jean-Luc Denis pour *Qui marche dans les feuilles...* et Paul Lefebvre pour *Possibilités*; meilleur rôle de soutien féminin : Suzanne Garceau pour le rôle de Mère Pouliot dans *Mon oncle Marcel...* et Sylvie Léonard pour le rôle de Laura Pa dans *la Charge de l'orignal épormyable* ; meilleur rôle de soutien masculin : René Richard Cyr pour le rôle de Lontil-Déparey dans la même pièce et Normand Helms pour le rôle de Victor dans *la Répétition*; meilleure interprétation féminine : Sylvie Drapeau pour le rôle de Luce dans cette même pièce et Marthe Turgeon pour celui de Médée dans *Rivage à l'abandon* ; meilleure interprétation masculine : Marc Legault pour le rôle de L'Espérance dans *Mon oncle Marcel...* et Gildor Roy pour le rôle de Joseph dans *Un simple soldat*; meilleure mise en scène : André Brassard pour *la Charge de l'orignal épormyable* et Lorraine Pintal pour *HA ha!...*; révélation de l'année : Daniel Desputeau pour le rôle d'Achille dans *Penthésilée* et Jean-Frédéric Messier pour l'écriture et la mise en scène du *Dernier Délire permis* ; meilleur texte créé à la scène : Jean-François Caron pour *J'écrirai bientôt une pièce sur les nègres...* et Anne Legault pour *O'Neill* ; meilleure production jeunes publics : *Charlotte Sicotte* du Théâtre de l'Avant-Pays et *la Nuit blanche de Barbe-Bleue* du Théâtre de Quartier; enfin, étaient en lice aussi pour le prix de la meilleure production : *la Charge de l'orignal épormyable* du Théâtre du Nouveau Monde et *Rivage à l'abandon* de Carbone 14.

Quant à la revue Les Herbes rouges, elle a profité de l'occasion pour lancer *Veilleurs de nuit 2*, le deuxième bilan d'une saison théâtrale, que le coordonnateur, Gilbert David, avait doublé cette année d'un bilan de la décennie.

critiques honorés

C'est devenu une tradition, en même temps que les critiques remettent des prix aux artisans du théâtre, ils reçoivent des prix décernés par un jury indépendant. Le 9 octobre, les quatre prix Jean-Béraud ont donc été attribués par Messieurs Guy Beaulne et Jacques Larue-Langlois (un troisième membre du jury, Carole Fréchette, avait dû se retirer quelques jours plus tôt, car elle vient d'être nommée agent du théâtre francophone au Conseil des Arts du Canada). Dix-huit personnes, œuvrant dans les domaines de la presse écrite et électronique, ont soumis trente-quatre documents répartis en quatre catégories.

Gilles-G. Lamontagne a remporté le prix dans la catégorie critique de spectacle, presse écrite : quotidiens et hebdos, pour son texte sur la production des *Femmes savantes*, intitulé «Pintal-Molière : explosif» paru dans *La Presse* du jeudi 15 mars 1990.

Michel Vaïs a reçu le prix dans la catégorie critique de spectacle, presse écrite : revues, pour son texte intitulé «*Le Bourgeois gentilhomme*» paru dans *Jeu* 54 en mars 1990.

Josette Féral a obtenu le prix Jean-Béraud dans la catégorie Essais et études pour son article sur le Théâtre du Soleil paru dans *Jeu* 52 en septembre 1989.

Enfin, la réalisatrice Danielle Bilodeau et son équipe (Winston McQuade et Gilles G. Lamon-

La remise des prix de la critique et des prix Jean-Béraud le 9 octobre 1990 au Monument national. À gauche, Dominic Champagne se voit remettre son prix pour le meilleur texte par Dominique de Pasquale, directeur des relations publiques et des communications à la Banque Nationale. À droite, Daniel Hart remet à Michel Vaïs le prix Jean-Béraud pour la meilleure critique de spectacle, catégorie presse écrite : revues. Photos : P.Guzzo (Banque Nationale).

tagne) ont reçu le prix Jean-Béraud dans la catégorie Presse électronique pour «L'Homme de théâtre Paul Hébert» diffusé à l'émission «Les Belles heures» à Radio-Canada AM le 23 février 1990.

erratum *Jeu* 55

Dans le pastiche de *Jeu* (l'avez-vous deviné?), ligne 8, page 130, «séculaire» aurait dû se lire «spéculaire». Inattention? Acte manqué? Dieu seul le sait, et Jean-Luc Denis s'en doute...

UNE SUGGESTION DE CADEAU?

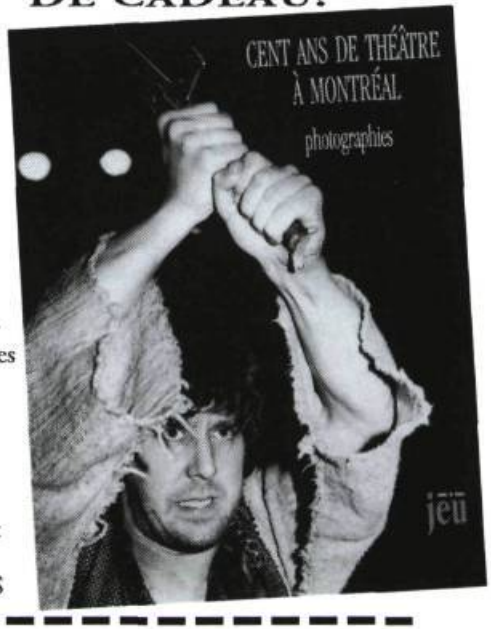

160 pages

219 photographies

papier glacé

grand format

27,50$

KAMILA WOZNIAKOWSKA

«Ainsi le soliloque se travestissait en dialogue»

Oeuvres récentes / peintures
10 novembre — 30 décembre 1990
Musée de la Ville de Lachine
110, Chemin LaSalle, Lachine
634-3471 poste 346

Exposition de gravures
18 novembre 1990 — 21 janvier 1991
À la maison du Brasseur
2901, Boul. St-Joseph, Lachine
634-3471 poste 348

L'ÉCOLE DE MIME

OMNIBUS (514) 843-3009

Direction artistique : Asselin-Boulanger